

Réf: Dossier 310579

Avis de constitution

SOCIETE « COSY MANUFA »

Siège Abidjan, Cocody- Jules Verne à 100 m de la
Pharmacie Kannien, lot n°126, ilot n°16, 07 BP 746
Abidjan 07, Lot 126, Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 18 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COSY MANUFA »

Objet : Vente de vêtements, Vente d'accessoire de naissance, Vente de produits cosmétiques, Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; la prise en location gérance de tous fonds de commerce ; la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 500,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody- Jules Verne à 100 m de la Pharmacie Kannien, lot n°126, ilot n°16, 07 BP 746 Abidjan 07, Lot 126, Ilot 16

Dirigeant(s) M NIAZEBO ZADI EMMANUEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02259 du 10/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27176/GTCA/RC/2024 du 10/05/2024

